

SÉJOUR 2025

Du 28 juin au 5 juillet

Village Club ★★★
Miléade Les Issambres
à Roquebrune-sur-Argens



POUR VOUS INSCRIRE :

Un dossier d'inscription est à retirer et à déposer COMPLET
au Phare avant le 31 mars 2025.

PROGRAMME

Jour 1

Départ dans la matinée depuis la gare routière de Villefontaine

- Déjeuner tiré du sac
- Accueil et installation au Village Club
- Apéritif de bienvenue
- Dîner au Village Club
- Animation

Jour 2

- Matin : Libre
- Déjeuner au Village Club
- Après-midi : Activités sur place
- Dîner au Village Club
- Soirée karaoké

Jour 3

- Matin : Visite de Gassin & Ramatuelle
- Déjeuner au Village Club
- Après-midi : À St Raphaël - Balade sur le front de mer (pause glace, ...)
- Dîner au Village Club
- Soirée divertissime : pétanque nocturne, film local, ...

Jour 4

Excursion à la journée à Grasse Gourdon et aux Gordes du Loup

- Matin : Visite d'une célèbre parfumerie
- Déjeuner au restaurant
- Après-midi : Visite d'une confiserie traditionnelle
- Dîner au Village Club
- Soirée régionale avec grand jeu

Jour 5

- Matin : Séance de gym douche ou profitez de l'espace bien-être
- Déjeuner au Village Club
- Après-midi : Visite pédestre d'Antibes et du Cap d'Antibes
- Dîner au Village Club
- Soirée grand jeu

Jour 6

- Matin : libre
- Déjeuner au Village Club
- Après-midi : Visite de Cannes en petit-train
- Dîner au Village Club (*menu amélioré*)
- Soirée de Gala, avec soirée dansante ou spectacle (*dress code avec un accessoire rouge*)

Jour 7

- Matin : Marché de St Aygulf
- Déjeuner au Village Club
- Après-midi : Balade sur le port de Sainte-Maxime
- Dîner au Village Club
- Soirée quiz

Jour 8

Départ après le petit-déjeuner, muni d'un panier repas pour le déjeuner.

(Programme susceptible d'être modifié)

TARIFS

Hébergement + transport A/R et pour les sorties

	Séjour <i>(Taxe de séjour inclus : 8€)</i>	Transport	Assurance annulation obligatoire	TOTAL
Personne seule imposable	495 €	50 €	18,50 €	563,50 €
Personne seule non imposable	283 €	50 €	18,50 €	351,50 €
Couple Villard imposable	990 €	100 €	37 €	1 127 €
Couple Villard non imposable	566 €	100 €	37 €	703 €

Le montant de votre participation au séjour varie en fonction de votre revenu net imposable.
Pour bénéficier de l'aide ANCV, il ne doit pas dépasser les barèmes ci-dessous :

Nombre de parts	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5	6
Revenu net imposable - personne seule	16763	22410	28057	33704	39351	44928	50645	56292	61939	67586	73233
- couple marié ou pacsé	-	-	31629	37276	42923	48570	54217	59864	65511	71158	76805

DÉLAIS DE PAIEMENT			
	EN 1 FOIS (paiement en juin)	EN 2 FOIS (paiement mai et juin)	EN 3 FOIS (paiement en avril, mai et juin)
Tarif personne seule imposable	563,50 €	282 € + 281,50 €	189,50 € + 187 € + 187 €
Tarif personne seule non imposable	351,50 €	176 € + 175,50 €	117,50 € + 117 € + 117 €
Tarif couple non imposable	1127 €	564 € + 563 €	377 € + 375 € + 375 €
Tarif couple non imposable	703 €	352 € + 351 €	235 € + 234 € + 234 €



Le PHARE, au service des Villards de plus de 60 ans

🏠 39 Rue Jean Paul Sartre,
38090 Villefontaine
☎ 04 74 96 58 61
✉ phare@mairie-villefontaine.fr

Inscription :

Votre dossier d'inscription
est à retirer et à déposer
COMPLET au Phare avant
le 31 mars 2025